

30^e Assemblée générale annuelle

Le 31 octobre 2020, 12 h HAE
Par visioconférence

Présences :

Membres du Comité exécutif de la FNCSF :

Arseneault Louis, AB, président
Gallant, Émile, IPE, 1^{ère} vice-prés.
Blais, Jean-Sébastien, YK, 2^e vice-présidence
Chartrand, Denis, ON, 3^e vice-présidence

Membres du Conseil d'administration de la FNCSF :

Binette, Geneviève, SK
Cloutier, Simon, TNO
Lavoie, Marie-Pierre, CB
LeFort, Léonard, NÉ
Lemay, Jean, ON
Levesque, Robert, NB
Michaud, Denis, TN
Parker, Mathieu, NU
Saumure, Tanya, AB
Simard, Michel, MB

Commissaires, conseillères et conseillers scolaires :

Alary, Étienne, AB
Assoi, Valérie, ON
Basque, Marcel, NB
Bazinet, François, ON
Bédard, Annie, CB
Béland, Natalie, AB
Benoit, Gilles, IPE
Bergeron, Marco, AB
Berthiaume, Claude, ON
Bidal, André, ON
Blanchard, Stéphane, IPE
Bouchard, Sergine-Rachelle, ON
Boudria, Daniel, ON
Brydges, Janine, ON
Charbonneau, Isabelle, ON

Commissaires, conseillères et conseillers scolaires (suite) :

Charron, Michel, ON
Chartrand, Roger, ON
Chartrand, Melinda, ON
Chmielewski, Sylvie, ON
Clair, Michael, TN
Claveau, Marie-Christine, CB
Clément, Denis, MB
Cyr, Francine, NB
Demers, Eric, NB
Demers, Ronald, ON
Demers, Paul, NB
d'Entremont, Jeanelle, NÉ
Despatie, Lynn, ON
DiLollo, Danielle, ON
Dion, Langis, ON
Dufour-Séguin, Nathalie, ON
Dupuis, Yolande, MB
Essiembre, Louise, ON
Faucon, Michel, ON
Fortin, Benoit, ON
Fortin-Bergeron, Madeleine, AB
Foulem, Ghislaine, NB
Fournier, Nicole, ON
Gallant, Richard, NB
Gélineault, Anne-Marie, ON
Gleeson, Claudette, ON
Goasdoué, Erwan, AB
Grenier, Genevieve, ON
Grunerud, Elodie, ON
Henrie-Cadieux, Manon, ON
Isabelle, Jocelyne, YK
Kavanaugh, Claudette, NB
Kenny, Jacques, ON
Lacombe, Johanne, ON
Lagassé, Roger, CB
Lalonde, André-Paul, ON
Landry, Sylvie A., ON
Laplante, Hélène, NB
Lemoine, Joel, MB

Commissaires, conseillères et conseillers scolaires (suite) :

Lepage, Maria, SK
Lesage, Bernard, MB
Levac, Martial, ON
Maillet Gillingham, Carole, TN
Maisonnette, Sylvianne, AB
Marchand, Louise, NÉ
Martin, Roger, NB
Mayaliwa, Willy Wilondja, NB
Paradis, Mario, AB
Poulin, Geneviève, AB
Rivard, Gisèle, SK
Ross, Natalie, AB
Roy, Reginald, AB
Salituri, Suzanne, ON
Sauvé, Doris, ON
Schmitt, Sylvie, MB
Simard, Antonio, MB
Stitt, Colette, ON
Tessier, Pierre, ON
Thibideau, Claire, ON
Thibodeau, Pascale, ON
Tremblay, Jean-Daniel, AB
Tuyishime, Jean de Dieu, TNO
Vaillancourt, Francine, ON
Vielfaure, David, MB

Ministères, organismes nationaux et autres participants :

Boucher, Anne-Marie, FCSFA
Charlebois, Karine, FNCSF
Dessureault, Anne-Marie, FNCSF
Girard, Isabelle, ACÉPO
Koncz, Michelle, FNCSF
Laforte, Isabelle, Patrimoine Canadien
Morand, Valérie, FNCSF
Ouellette, Chantal, FCÉNB
Pagé, Maxime, Discitus (technique)
Vachon, Alain, Discitus (présidence)

Ordre du jour (tel qu'adopté)

1. Ouverture et appel nominal
2. Élection d'une présidence d'assemblée et d'une secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbaux :
 - 4.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 octobre 2019
5. Suivis aux procès-verbaux
6. Élections : représentantes et représentants au conseil d'administration 2020-2021
7. Rapport annuel d'activités
8. Présentation de la nouvelle planification stratégique 2020-2025
9. Affaires financières
 - 9.1. Rapport financier annuel au 31 mars 2020 – présentation et réception
 - 9.2. Nomination d'une firme d'experts-comptables pour l'audit 2020-2021
 - 9.3. Cotisation annuelle 2021-2022
10. Règlements administratifs
11. Résolutions
12. Élections des membres de l'exécutif
13. Date et lieu des prochaines rencontres
14. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL NON ADOPTÉ

1. Ouverture et appel nominal

Le président de la FNCSF, monsieur Louis Arseneault, ouvre la réunion à 12 h 30 et souhaite la bienvenue à toutes et tous à cette 30^e assemblée générale annuelle. Exceptionnellement, cette année, en raison de la pandémie à la Covid-19, la rencontre se tient en mode virtuel.

Il prend quelques instants pour reconnaître le territoire autochtone, confirme le nombre de délégués votants et constate le quorum.

2. Élection d'une présidence d'assemblée et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Jean-Sébastien Blais et appuyé par Marie-Pierre Lavoie :

Que monsieur Alain Vachon agisse à titre de présidence d'assemblée.

ADOPTÉE

Monsieur Vachon prend le relais pour présider la séance et donne quelques consignes en ce qui a trait au déroulement de la rencontre.

Il est proposé par Léonard LeFort et appuyé par Robert Levesque :

Que madame Anne-Marie Dessureault agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Louis Arseneault et appuyé par Jean Lemay :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. Procès-verbaux

4.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 octobre 2019

Des modifications seront apportées à la liste des présences de la rencontre d'octobre 2019.

Il est proposé par Louis Arseneault et appuyé par Simon Cloutier :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 octobre 2019, tel que modifié.

ADOPTÉE

5. Suivis aux procès-verbaux

1. **En AGA 2019, une résolution avait été formulée afin que la FNCSF priorise, dans son démarchage, la poursuite de l'équivalence réelle, tant au niveau des infrastructures que du financement et de l'offre de programmes dans le cadre de sa prochaine planification stratégique.**

Ces éléments ont été intégrés dans la nouvelle planification stratégique 2020-2025 qui sera abordée en item 8. du présent ordre du jour.

Les autres suivis sont prévus à l'ordre du jour, s'il y a lieu.

6. **Élections : représentantes et représentants au conseil d'administration 2020-2021**

La présidence de l'assemblée énumère la liste des représentantes et des représentants des régions qui sont proposés afin de siéger au sein du conseil d'administration de la FNCSF pour l'année 2020-2021.

Il est proposé par Mathieu Parker et appuyé par Tanya Saumure :

D'élire les membres du conseil d'administration selon la liste présentée des représentantes et représentants des régions.

ADOPTÉE

7. **Rapport annuel d'activités**

Valérie Morand, directrice générale de la FNCSF, présente à l'assemblée les faits saillants du [rapport annuel 2019-2020](#) qui est accessible en ligne. (voir powerpoint)

Il est proposé par Denis Chartrand et appuyé par Geneviève Binette :

De recevoir le rapport annuel d'activités 2019-2020.

ADOPTÉE

8. **Présentation de la nouvelle planification stratégique 2020-2025**

Denis Chartrand, 3^e vice-présidence de la FNCSF et président du comité de travail Orientations stratégiques et gouvernance, présente la nouvelle [planification stratégique 2020-2025](#) de la FNCSF. (voir powerpoint).

Il est proposé par Denis Chartrand et appuyé par Jean Lemay :

D'adopter la nouvelle planification stratégique de la FNCSF pour 2020-2025, telle que présentée.

ADOPTÉE

9. Affaires financières

9.1 Rapport financier annuel au 31 mars 2020 – présentation et réception

Monsieur Louis Arseneault, président de la FNCSF, fait la présentation du rapport financier annuel.

Après quelques questions et clarifications,

Il est proposé par Louis Arseneault et appuyé par Léonard LeFort :

De recevoir les états financiers au 31 mars 2020 audités par la firme d'experts-comptables Marcil-Lavallée, tels que présentés.

ADOPTÉE

9.2 Nomination d'une firme d'experts-comptables pour l'audit 2020-2021

A tous les trois ans, la FNCSF effectue un appel d'offres auprès de cabinets d'experts-comptables de la région d'Ottawa. Ce fut le cas cette année.

Il est proposé par Louis Arseneault et appuyé par Michel Simard :

De nommer la firme d'experts-comptables Marcil-Lavallée à titre d'auditeurs pour l'exercice financier 2020-2021 de la FNCSF.

ADOPTÉE

9.3 Cotisation annuelle 2021-2022

Louis Arseneault termine en présentant le plan de cotisation quinquennal de la FNCSF ainsi que la formule suggérée pour 2021-2022, qui est l'année 4 sur 5.

Après quelques interventions,

Il est proposé par Louis Arseneault et appuyé par Michel Simard :

D'adopter la nouvelle formule de cotisation à la FNCSF pour l'année 2021-2022 qui est de :

1 500 \$ par conseil scolaire + 0,95 \$ * par élève

* Les conseils scolaires de 500 élèves et moins ont un montant de cotisation fixe à 1 500 \$.

ADOPTÉE

Les membres recevront un avis de cotisation pour 2021-2022 au printemps 2021.

10. Règlements administratifs

Lors de l'envoi de la documentation aux membres de la FNCSF, il n'y avait aucune modification proposée aux règlements administratifs. Toutefois, une proposition de modification à l'article 13.2 b) a été reçue du Conseil d'éducation du district scolaire francophone Nord-Est du Nouveau-Brunswick.

Puisque la proposition a été reçue selon les modalités des règlements administratifs (voir article 26) et acheminée aux membres en respectant les délais, les délégués votants peuvent en délibérer directement.

ATTENDU QUE le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est n'est plus membre de la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick;

ATTENDU QUE l'article 13.3 stipule que chaque administrateur au CA de la FNCSF est recommandé par les membres selon l'entité qu'il représente en vertu de l'article 13.2 b);

ATTENDU QUE la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick en tant qu'entité décrite à l'article 13.2 ne représente plus l'ensemble des membres du Nouveau-Brunswick;

ATTENDU QUE le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est ne participe plus au choix du représentant du Nouveau-Brunswick au conseil d'administration de la FNCSF;

ATTENDU QUE le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est est membre en règle en vertu de l'article 7 – Droits et privilèges du règlement administratif de la FNCSF;

Il est proposé par Ghislaine Foulem et appuyé par Marcel Basque :

Que l'article 13.2 b) soit modifié* pour se lire comme suit :

treize (13) représentant(e)s réparti(e)s selon les entités suivantes : la Colombie-Britannique, la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC), l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACEPO), un représentant choisi par les Conseils d'éducation membres du Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

* Texte souligné plutôt que la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)

DÉFAIT

Les délégués votants sont invités à prendre la parole pour se positionner en ce qui a trait à cette modification proposée. Ils passent ensuite au vote.

La proposition de modification est défaite puisqu'elle n'a pas reçu les 2/3 des voix pour être adoptée.

Ainsi,

Il est proposé par Tanya Saumure et appuyé par Mathieu Parker :

D'adopter les règlements administratifs tels qu'ils furent initialement présentés.

ADOPTÉE

11. Résolutions

Une proposition a été reçue par la FNCSF selon les modalités prévues aux règlements administratifs. Elle fut acheminée aux membres en respectant les délais. Les délégués votants peuvent donc en délibérer directement.

Sujet : Retombées du jugement de la CSC sur le mode de financement des écoles de langue française et l'équivalence réelle en éducation ainsi que de la modification des formulaires du recensement pour mieux répertorier les ayants droit.

Objet : Élaboration et mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation pour faire connaître ces deux décisions et leurs retombées pour consolider et développer le réseau des écoles de langue française en contexte minoritaire.

ATTENDU QUE :

a) La *Charte canadienne des droits et libertés* par son article 23 confère l'égalité réelle relativement à l'éducation de l'anglais et du français en situation minoritaire;

b) La Cour suprême du Canada a tranché en juin 2020 en faveur du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF), de la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique et de parents co-appelants dans la cause sur le financement de l'éducation en français;

c) Statistique Canada a dévoilé en juillet 2020 son questionnaire pour l'enquête de 2021 qui permettra de recenser pour la première fois le portrait exhaustif des enfants qui ont droit à une éducation en français en milieu minoritaire.

d) Le contexte actuel, avec la victoire en Cour suprême du Canada et la décision de Statistique Canada de mieux recenser les ayants-droits, permet de mieux revendiquer nos droits;

Il est proposé par Jean-Sébastien Blais et appuyé par Simon Cloutier :

Que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones élabore et mette en œuvre une campagne de sensibilisation afin de faire connaître ces deux décisions et leurs retombées pour la consolidation et le développement du réseau des écoles de langue française en contexte minoritaire.

ADOPTÉE

12. Élections des membres de l'exécutif

Présidence

Il est proposé par Tanya Saumre et appuyé par Léonard LeFort :

De soumettre la candidature de M. Louis Arseneault à la présidence de la FNCSF.

ADOPTÉE

La candidature de Monsieur Arseneault est la seule reçue dans les délais. Il est élu sans opposition au poste de présidence de la FNCSF. Il sera en poste jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Vice-présidence – région Ouest et Nord

Il est proposé par Simon Cloutier et appuyé par Marie-Pierre Lavoie :

De soumettre la candidature de M. Jean-Sébastien Blais à la vice-présidence – région Ouest et Nord de la FNCSF.

ADOPTÉE

La candidature de Monsieur Blais est la seule reçue dans les délais. Il est élu sans opposition au poste de vice-présidence- région Ouest et Nord de la FNCSF. Il sera en poste jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Vice-présidence – région Centre (Ontario)

Il est proposé par Léonard LeFort et appuyé par Michel Simard :

De soumettre la candidature de Denis Chartrand à la vice-présidence – région Centre (Ontario) de la FNCSF.

ADOPTÉE

La candidature de Monsieur Chartrand est la seule reçue dans les délais. Il est élu sans opposition au poste de vice-présidence – région Centre (Ontario) de la FNCSF. Il sera en poste jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Vice-présidence – région Atlantique

Il est proposé par Denis Michaud et appuyé par Denis Chartrand :

De soumettre la candidature d'Émile Gallant à la vice-présidence – région Atlantique de la FNCSF.

ADOPTÉE

La candidature de Monsieur Gallant est la seule reçue dans les délais. Il est élu sans opposition au poste de vice-présidence – région Atlantique de la FNCSF. Il sera en poste jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

On mentionne que la nouvelle présidence de la FNCSF aura l'occasion d'adresser quelques mots plus tard, juste avant la levée de l'assemblée.

Il est également à noter que les postes de 1^{ère}, 2^e et 3^e vice-présidences seront comblés en rencontre du conseil d'administration qui se tiendra dès la fin de l'AGA 2020.

13. Date et lieu des prochaines rencontres

Si les consignes sanitaires liées à la Covid-19 le permettent, le congrès 2021 et la prochaine assemblée générale annuelle se tiendront à Charlottetown (Ile-du-Prince-Édouard), du 28 au 30 octobre 2021. Une courte vidéo des attraits de la région est présentée à l'assemblée.

Par ailleurs,

Il est proposé par Jean-Sébastien Blais et appuyé par Marie-Pierre Lavoie :

D'organiser le congrès 2022 et la prochaine assemblée générale annuelle à Whitehorse (Yukon), vers la 3 ^e semaine d'octobre 2022, selon les disponibilités des hôtels.

ADOPTÉE

14. Levée de l'assemblée

Avant la levée de l'assemblée, le président Louis Arseneault adresse quelques mots aux délégués et remercie la présidence d'assemblée.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 14 h 46, HAE.

Adopté à l'assemblée générale annuelle du _____ 2021.

Présidence

Direction générale